

CSE : le fonctionnement et les moyens



Public : Acteurs RH – Directeurs – Juristes – Managers – Opérationnels - Responsables paie - Comptables – Chefs de services



Durée : 1 jours (07h)



Pré Requis : Aucun prérequis exigé. Ces formations sont destinées aux personnes confrontés à l'application du droit social au quotidien souhaitant maîtriser son application et ses évolutions.



Objectifs de la formation :

- ↘ Définir les contours du CSE
- ↘ Connaître la composition du CSE
- ↘ Connaître le rôle du CSE
- ↘ Connaître les moyens à disposition des membres du CSE



Méthodes et Moyens pédagogiques

- ↘ Une formation sur mesure
- ↘ Partage des connaissances et des expériences
- ↘ Présentation pratique, pragmatique et opérationnelle
- ↘ Support pédagogique téléchargeable sous format pdf. Après la formation
- ↘ Apprentissage interactif et ludique
- ↘ Evaluation des formations par les stagiaires
- ↘ Attestation de fin de formation

CSE : le fonctionnement et les moyens



Modalités

- ↘ Questionnaire avant la formation pour connaître leurs attentes
- ↘ Consultant(e)s sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles.



LES + NMCG

- ↘ Une formation participative
- ↘ Une formation pratique
- ↘ Une formation sur mesure
- ↘ Des interlocuteurs dédiés pour répondre à vos interrogations



Lieu : Salle de formation dans le bureau organisateur



Accessibilité: NMCG est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensation disponibles.



Délais d'accès : Les formations sont programmées tout au long de l'année



Tarif : 1500 €/stagiaires Pour les formations nous à la demande intra-entreprises nous consulter



Contact: Nicolas VINCENT

Mail. vincent@nmcg.fr – Tél.01 70 61 61 61

LES CONTOURS DU CSE

- ↘ Simple CSE ou Conseil d'entreprise ?
- ↘ La conclusion d'un accord de fonctionnement
- ↘ Les missions et prérogatives en fonction de l'effectif de l'entreprise

LA COMPOSITION DU CSE

- ↘ Les membres du CSE et leurs rôles
- ↘ Les commissions du CSE
- ↘ Zoom sur la CSSCT
- ↘ Les éventuels représentants de proximité

LE RÔLE DU CSE

- ↘ Les attributions en matière économique et sociale
- ↘ Les missions en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- ↘ Les prérogatives en matière d'activités sociales et culturelles

LES MOYENS DISPOSITION DES MEMBRES DU CSE

- ↘ Les heures de délégation
- ↘ Le local, l'affichage, la communication, l'intranet, les tracts
- ↘ Le règlement intérieur du CSE
- ↘ Le droit à la formation
- ↘ Le budget du CSE
- ↘ Le droit d'alerte du CSE
- ↘ Le recours à l'expertise